LA REVUE DES AVÉENS
KELAOUENN SANTTEVEIZ

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2023
169

saint-ave.bzh

GRANDIR DANS LES ÉCOLES AVÉENNES

SAINT-AVÉ
SANT-TEVE

P6 UN PARC PAYSAGER À BEAU SOLEIL
P9 OBJECTIF MOINS 10 % DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE
P18-19 UNE MAISON MÉDICALE EN CENTRE-VILLE

SOMMAIRE

© Michel Jamoneau

© Menguy architectes

INSTANT'AVÉ 4

ACTUALITÉS

Un parc paysager à Beau Soleil **6**

Budget participatif #2 : les projets présélectionnés **7**

Réduire de 10 % la consommation d'énergie des équipements publics **8**

Dossier 9

GRANDIR DANS LES ÉCOLES AVÉENNES

École Julie Daubié 10

École Anita Conti 11

École Notre-Dame 12

Des cours d'école régulées pour des récrés apaisées 14

3 questions à Julie Magdelaine Le Tailly 15

Rencontre : Sonia Roussel et Sophie Cadoret, Atsem en classe de maternelle 15

LA VILLE À VOTRE SERVICE

Le sommeil des enfants au coeur des préoccupations à L'albatros **16**

Une boîte à jeux de société **16**

À vos déchets, prêts, triez ! **17**

ILS FONT LA VILLE

Une maison médicale en centre-ville **18**

Bienvenue aux nouvelles entreprises **19**

Emma découvre l'archéologie **20**

CETTE REVUE EST LA VÔTRE
Si vous souhaitez soumettre une idée de sujet pour la revue d'avril-mai-juin 2023, veuillez adresser vos éléments (texte et photo) avant le 31 janvier 2023 au service communication.
Pour signaler un problème de réception de la revue : 02 97 60 70 10 – communication@saint-ave.fr

SAINT-AVÉ SANT-TEVE

Directeur de publication : Anne Gallo / Responsable de la rédaction : Yannick Scanff / Comité de rédaction : Sébastien Le Brun, Nicole Thermet, Morgane Le Roux, Didier Maurice, Yannick Cadiou, Laurent Le Maux, Elisabeth Tusseau / Rédaction : Christelle Lanoë, Manon Laudren, Mélodie Jégouzo, Axel Robin / Charte graphique, conception : Vincent Hélye / Réalisation : Acis&Galaté / Photo couverture : Michel Jamoneau / Impression : Imprimerie Imprigraph - Tirage : 6 300 exemplaires sur du papier PEFC provenant de forêts gérées durablement / Dépôt légal : 1891 -4ème trimestre 2022 / Distribution : Vannes relais.

facebook.com/ville-de saint-ave facebook

EXPRESSIONS 21

Saint-Avé,
solidaire et durable

L'Avenir avec nous

EnVie d'un Nôtre Monde

SORTIR À SAINT-AVÉ 22

La sélection des événements
à venir

Le conseil municipal se réunira le 9 février, le 9 mars et le 29 mars 2023. Les séances seront retransmises en direct sur Facebook : @Ville de Saint-Avé. Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal sur : saint-ave.bzh

© A. Hellégouarch - Préfecture du Morbihan

BELLE ANNÉE 2023 !

2022 fut une année d'actions, de réalisations : lancement du PLU, du Conseil des Ainés, plantation de 1258 arbres au boulodrome, adoption du plan de gestion de la carrière de Beau Soleil, lancement du budget participatif, réunions de quartiers…
En cette fin d'année, nous sommes une nouvelle fois amenés à nous adapter.
La hausse des coûts de l'énergie est plus que jamais un enjeu en matière de dépenses publiques. Mais c'est aussi une opportunité pour nous réinventer et modifier nos pratiques. Ainsi, la Ville de Saint-Avé a lancé son plan de sobriété qui vise principalement à ajuster l'offre de chauffage et modifier les horaires d'éclairage public. Plusieurs points stratégiques seront maintenus éclairés, l'Ehpad, les écoles ou les équipements dédiés à la jeunesse conserveront une température de confort, les illuminations de Noël seront bien sûr conservées car nous avons à cœur de partager avec vous l'esprit des festivités de fin d'année.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et une belle année 2023 !

BLEZAD MAT E 2023 !

2022 zo bet ur blezad oberoù ha sevenidigezhioù : lañs zo bet roet d'an SLK, da Guzul an Henaourion, plantet ec'h eus 1258 wezenn er boulva, degemeret eo bet steuñv meriñ mengleuz Heol Kaer, roet lañs da vudjed an holl, d'an tolpoù-karter…
Setu arru fin ar blez hag emañ deleet deomp em ober arre doc'h cheñchamantoù arall. Kresk koust an energiezh zo muioc'h evit biskoazh ur gudenn da ziskoulmiñ a-fet an dispignoù publik. Mes un dro gaer eo ivez evit adijiniñ ha cheñch hor boazamantoù.
Setu ma 'c'h eus bet roet lañs get ti-kêr Sant-Teve d'e steuñv sobrentez hag a dalv dreist-holl da reizhiñ ar c'hinnig toemmerezh ha da gemmiñ eurioù ar goulaouiñ foran. Meur a lec'h strategel a chomo sklêrijennet, ti ar re oadet, ar skolioù pe an aveadurioù evit ar yaouankiz a vo toemmet en un temperadur klet, miret e vo sklêrijennadegoù an Nedeleg evel-rezon rak c'hoant-bras hon eus da vourriñ a spered ar gouelioù dibenn blez asambl geneoc'h.

Gouelioù brav a hetomp deoc'h ha blezad mat e 2023 !

Anne Gallo
Maire de Saint-Avé
Maerez Sant-Teve

Une marche solidaire intergénérationnelle

À l'occasion de la Semaine Bleue, une marche a été organisée pour informer et sensibiliser chacun aux liens intergénérationnels et aux droits des aînés. Résidents de l'Ehpad, enfants de l'accueil de loisirs L'albatros et membres de l'association de randonnée Mil'Pat Avéen ont marché dans les rues de la commune.

© Alexis Tsvétoukhine

300 personnes au repas des aînés

Après deux ans d'interruption en raison de la situation sanitaire, plus de 300 aînés de la commune se sont rassemblés lors du traditionnel repas. Ce moment leur a permis de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les citoyens participent à l'entretien du ruisseau du Liziec

À l'automne, deux chantiers participatifs ont permis de déblayer une portion du ruisseau du Liziec. À l'aide de débroussailleuses et tronçonneuses, les membres de La Gaule vannetaise, association de pêche, et une trentaine de riverains ont participé à l'entretien de la végétation aux abords des berges du ruisseau. L'occasion d'en apprendre davantage sur l'élagage, les milieux aquatiques et les enjeux de la restauration et de réhabilitation des cours d'eau.

© Alexis Tsvetoukhine

Fête du terroir : le miel à l'honneur

Une nouvelle fois, authenticité, patrimoine et traditions locales étaient au rendez-vous en octobre. Réalisation de pièges à frelons asiatiques, découverte du matériel d'apiculteur, dégustation de miel et pain d'épices et exposition photos ont été proposées lors de la Fête du terroir.

La 10ème édition de Fête vos jeux

L'événement a accueilli près de 1 600 personnes à l'accueil de loisirs L'albatros et à la médiathèque Germaine Tillion. Petits et grands, en famille ou entre amis, ont profité des activités pour s'amuser.

© Alexis Tsvetoukhine

Avéens, agents et élus soutiennent la lutte contre les violences faites aux femmes

Le vendredi 25 novembre dernier, une quarantaine de citoyens, agents et élus se sont rassemblés dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de toutes les violences à l'égard des femmes. Vêtus d'orange, ils et elles ont rendu hommage aux victimes de féminicide en 2022.

Le Dôme ouvre sa saison en musique

La soirée d'ouverture de saison du Dôme a réuni 300 personnes. Une présentation de la programmation a amorcé la soirée pour laisser place au concert de Victoria Delarozière et le grand orchestre Jo Zeugma.

© Yves Lamour

UN PARC PAYSAGER À BEAU SOLEIL

L'ancienne carrière, située au nord de Beau Soleil et remblayée par des déchets, va être aménagée en parc paysager. La Ville bénéficie d'une subvention de l'État et de l'Ademe pour mettre en œuvre un plan de gestion, qui porte sur la dépollution d'une part, et sur le futur aménagement d'autre part.

REDÉCOUVRIR LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SANITAIRE

En 2021, le cabinet ECR environnement a évalué l'impact environnemental de la pollution sur les eaux, l'air et les sols sur le périmètre de l'ancienne carrière. Pour découvrir les résultats de l'étude, **rendez-vous sur saint-ave.bzh, ou flashez le QR code ci-dessous.**

LE NOUVEAU PLAN DE GESTION

Adopté au Conseil municipal du 22 septembre 2022, le plan de gestion, qui fait suite aux études d'impacts environnementaux et sanitaires, propose un programme d'aménagement qui conjugue développement urbain et intégration de la biodiversité. Après les travaux de dépollution, le projet prévoit l'aménagement d'un parc paysager. La zone fera l'objet d'un suivi à long terme et sera à nouveau évaluée suite aux travaux. Elle sera protégée dans le cadre du prochain Plan local d'urbanisme. Un suivi naturaliste, en partenariat avec Bretagne Vivante est programmé sur plusieurs années.

Calendrier prévisionnel du chantier de dépollution

- Début : janvier 2023
- Durée : environ 18 mois

Coût des travaux

- 1 490 000 € (fourchette haute)
- Lauréats du « Fonds friche – recyclage foncier », la Ville et Bretagne Sud Habitat, aménageur de Beau Soleil, bénéficient d'accords de subvention de l'Etat et de l'Ademe à hauteur de 950 000 €, dans le cadre de France Relance.

Les zones sources d'hydrocarbures
Les terres souillées seront excavées puis remblayées par des matériaux sains et locaux. Les terres polluées seront évacuées.
Surface concernée : 1830 m³

Création d'habitats pour les oiseaux
Gîtes, haies, landes, talus…

Les zones sources de métaux lourds
Les surfaces seront recouvertes par un géotextile qui assurera l'étanchéité.
Surface concernée : 75 m²

Zones urbanisées
Espaces hors périmètre de la carrière, qui accueilleront des bâtiments d'habitation.

Évacuation du merlon
Le merlon est le talus visible depuis le giratoire des tennis. Composé de terre, déchets et gravats, il sera évacué.
Surface concernée : 860 m³

Périmètre du parc paysager

Périmètre de la carrière
Dans tout le périmètre de la carrière :
- conservation et/ou restauration des massifs originels des landes et de la pinède. Des massifs et haies d'arbustes seront plantés.
- Aucune habitation ne sera construite à moins de 5 mètres du périmètre de la carrière.

Ancien Skate-park et terrain de sport
Conservation des enrobés qui assurent une protection contre la pollution.
Cet espace pourra accueillir un équipement de plein air.
Tout reste à imaginer.

Création d'habitats pour les reptiles
Petits murets en pierre

La Ville lancera une nouvelle campagne de lutte contre le ragondin au début du printemps, pour protéger les cultures, les ouvrages hydrauliques et préserver la santé des habitants et animaux.

© Adobestock

LE RAGONDIN : UN RONGEUR NUISIBLE

Originaire d'Amérique du Sud, le ragondin a été introduit en Europe pour la production de sa fourrure. Des populations sauvages se sont ensuite créées. C'est un mammifère végétarien et semi-aquatique qui vit dans les cours d'eau. Il est très prolifique, les femelles pouvant donner naissance à près de 90 individus en deux ans. Les ragondins occasionnent des dégâts aux cultures, fragilisent les ouvrages hydrauliques en creusant des terriers et sont porteurs de la leptospirose, une maladie véhiculée par leur urine et facilement transmissible à l'homme et aux animaux.
Ainsi, la Ville et la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON), organisent une campagne de limitation des populations de ragondins, avec l'aide précieuse de plusieurs piégeurs bénévoles. Des pièges seront posés entre fin mars et début avril.

BUDGET PARTICIPATIF #2 : LES PROJETS PRÉSÉLECTIONNÉS

31 projets ont été déposés par les Avéennes et Avéens dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif. Parmi eux, 19 ont passé la première étape de sélection.

- Un espace nature et jeux à Kerozer
- Une borne de réparation de vélo
- Un mur d'escalade
- Des bancs sur les circuits pédestres
- Des bancs au Mail
- Des bancs le long du ruisseau du Lihanteu
- Des filets de buts de foot, rue Paul Gauguin
- Un espace de jeux sur l'espace vert rue Jules Verne
- Un sentier planétaire
- L'aménagement du bois du Porlair
- Un parc de street-workout ou nature-workout
- Une boîte aux lettres pour les ainés
- Une structure sportive et collective
- Un espace convivial et de détente
- Un parcours de santé
- Une aire de jeux inclusive
- Un panneau avec un plan de ville et les salles associatives
- Des panneaux de plans de quartier
- Une boîte de récupération de livres

Ces projets font désormais l'objet d'une étude par les services municipaux pour s'assurer de leur faisabilité technique, juridique et financière. Les projets retenus seront soumis au vote des habitants en mars 2023.

PRATIQUE

Découvrez les projets en détail sur *jeparticipe.saint-ave.bzh*

Début des travaux du pôle sportif

Les travaux du pôle sportif, rue Jacques Brel, ont commencé en décembre 2022 par la voirie et les réseaux. La première pierre sera posée début 2023. Les travaux se dérouleront en deux phases. D'abord la construction du club house, des trois terrains de football et de la piste d'athlétisme avec ses aires de lancers. Puis, dans un second temps, celle du pôle multisports et multiraquettes.

Personnes vulnérables : faites-vous connaître en mairie

En période de grand froid, de canicule ou lors de catastrophes naturelles, les communes portent une attention particulière aux personnes les plus vulnérables afin de mieux les accompagner. Si vous avez plus de 65 ans (60 ans sous condition), êtes en situation de handicap, que vous vous sentez isolé ou en situation de fragilité, pensez à vous faire connaître.

PRATIQUE

Inscriptions auprès du service social : 02 97 60 69 51 - ccas@saint-ave.fr ou à l'accueil de la mairie

Le recensement de la population

Organisé par la commune et l'Insee, le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 25 février 2023. Les données collectées, strictement anonymes, servent à connaître le nombre d'habitants et leurs caractéristiques.

Si vous êtes tirés au sort, vous recevrez un courrier et un agent se présentera à votre domicile muni de sa carte officielle.

RÉDUIRE DE 10 % LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

L'énergie a toujours été un enjeu important pour Saint-Avé, à la fois pour la maîtrise des dépenses publiques et pour limiter la dépendance énergétique du territoire. Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et par la hausse importante des coûts de l'énergie, la sobriété est plus que jamais une priorité. La Ville de Saint-Avé va engager une série de mesures complémentaires applicables dès cet hiver.

ÉCLAIRAGE PUBLIC Donnez-nous votre avis

La Ville de Saint-Avé met en place un comité consultatif sur la réduction de la pollution lumineuse et de l'éclairage public. Ce comité, composé de citoyens et d'élus, aura notamment pour mission d'évaluer les actions mises en place en matière d'éclairage public, pendant l'hiver, et de faire des propositions pour aller plus loin et trouver des solutions pour réduire la pollution lumineuse.

PRATIQUE

Vous souhaitez rejoindre le comité consultatif sur la réduction de la pollution lumineuse, déposez votre candidature par mail à l'adresse **jeparticipe@saint-ave.fr**, ou par courrier en mairie.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ENTRE 21H30 ET 6H

La Ville mène depuis plusieurs années une politique d'éclairage réduit. 80 % de l'éclairage public est éteint la nuit entre 23h (minuit l'été) et 6h du matin. Seuls les grands axes et certains secteurs à proximité des lieux publics restent éclairés toute la nuit.

1. Désormais, dans les hameaux et parties agglomérées, l'éclairage public sera éteint à 21h30, excepté aux abords de certains lieux accueillant des activités en soirée comme le Dôme, l'Espace Jean Le Gac ou certaines salles de sport qui demeureront éclairés jusqu'à 23h ;
2. Partout, l'éclairage sera rallumé 30 minutes avant le passage du premier car scolaire le matin, soit aux alentours de 6h20 ;
3. En concertation avec la gendarmerie, il a été décidé de maintenir l'éclairage permanent sur une partie des grands axes, notamment sur la RD135 au niveau du giratoire de Beauregard, de la gendarmerie et de l'Établissement Public de Santé Mentale.

À noter

L'éclairage de valorisation des bâtiments (mairie, Dôme, manoir du Kreisker, chapelle Notre-Dame du Loc, église…) est complètement éteint depuis trois ans (à l'exception de l'éclairage en façade de la mairie lors d'opérations ponctuelles).

RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE

Plusieurs réflexions et études sont à l'œuvre pour accroitre la production d'énergie et développer l'autonomie énergétique du territoire :

1. Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments et les parkings du pôle sportif de Kerozer ;
2. Réflexion sur la création d'une ferme photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière de Liscuit et sur d'autres bâtiments communaux ;
3. Étude d'opportunité d'un réseau de chaleur pour le centre-ville ;
4. Étude d'un système de récupération des calories de la salle hébergeant les serveurs informatiques, en mairie.

À noter

Plusieurs bâtiments communaux sont équipés de panneaux photovoltaïques. C'est notamment le cas de la salle de sport Pierre Le Nouail, l'accueil de loisirs L'albatros et la Maison de l'enfance. Par ailleurs, la commune se fournit en énergie verte à hauteur de 100 % pour l'électricité et 10 % pour le gaz.

La Ville engagée dans le dispositif EcoWatt

La Ville de Saint-Avé est adhérente à la charte d'engagement EcoWatt. Portée par l'entreprise publique Réseau et transport d'électricité (RTE) et par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la charte vise à encourager une mobilisation citoyenne des Français, des collectivités et des entreprises, durant les pics de consommation le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h, périodes ou le réseau électrique est en tension. Un dispositif d'alerte indique les jours et les heures où chacun d'entre nous est appelé à limiter sa consommation.

PRATIQUE

www.monecowatt.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

10%

Pour accélérer la transition énergétique de la France, le gouvernement a lancé un plan de sobriété énergétique en juin 2022, dans lequel les collectivités ont l'obligation de baisser de 10 % leur consommation d'énergie.

Dossier

GRANDIR DANS LES ÉCOLES AVÉENNES

1100 élèves sont accueillis dans les trois écoles avéennes. La Ville, les écoles, et Golfe du Morbihan-Vannes agglomération œuvrent au quotidien pour accompagner les élèves avéens, les faire grandir, favoriser leur épanouissement et leur bien-être. Zoom sur l'actualité des écoles avéennes.

ÉCOLE JULIE DAUBIÉ

Les classes enfantines accueillent des enfants de la toute petite section à la grande section.

© Michel Jamoneau

© Michel Jamoneau

Des classes de maternelle pas comme les autres

À l'école Julie Daubié, les élèves de maternelle sont regroupés dans des classes multiniveaux, qui vont de la toute petite section à la grande section. L'objectif de ces classes dites « enfantines » est de favoriser la coopération, l'autonomie et de responsabiliser les jeunes enfants. *« Dans une classe enfantine, les grands aident les petits »*, explique Madame Le Maréchal, enseignante. *« C'est intéressant pour les petits, qui apprennent au contact des plus grands. Mais c'est aussi très valorisant pour les plus grands d'aider les petits. Ils sont responsabilisés. Cela les fait grandir. Les enfants deviennent autonomes »*. Dans cette classe enfantine, les apprentissages sont basés sur les pédagogies dites « actives », avec beaucoup d'ateliers individuels et de manipulation. Cette organisation permet à l'enseignant et à l'Atsem d'avoir du temps pour chaque enfant, d'adapter les activités aux besoins et au rythme de chacun.

L'art et la culture à l'honneur

L'école Julie Daubié s'est vue décernée le label Enseignement Artistique et Culturel en juin 2022. *« 12 écoles ont été labelisées dans le Morbihan. Cette reconnaissance du rectorat souligne l'engagement de l'établissement en faveur des arts et de la culture »* explique Bruno Hubert, directeur. Quatre actions remarquables ont permis à l'école d'obtenir le label : le partenariat avec le bagad de Vannes et la filière bilingue français-breton autour d'un projet chant, danse et percussions ; la rencontre chorale au Dôme des classes de CP, CE1 et CE2, avec trois autres écoles du pays de Vannes ; la promotion de la lecture plaisir avec la participation de l'école au prix littéraire des jeunes lecteurs *Les Incorruptibles* et les « mamies lecture », ces bénévoles qui viennent chaque semaine faire la lecture aux élèves de maternelle.

Le breton à l'école publique

L'école propose également un enseignement bilingue français-breton, de la petite section jusqu'au CM2.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
Un nouveau bâtiment en projet à l'école Julie Daubié

Pour répondre à l'augmentation des besoins des familles en mode de garde, la Ville a lancé une réflexion pour la création de nouveaux locaux destinés à l'accueil périscolaire. Ces locaux seraient situés à proximité de l'école Julie Daubié. Ils pourraient accueillir jusqu'à 90 enfants, en complément de locaux élémentaires, déjà utilisés pour l'accueil périscolaire. Ce nouvel accueil de loisirs permettrait de mutualiser les locaux à certains horaires ou jours pour d'autres besoins : réunion des enseignants et/ou des parents, ateliers parents/enfants, soutien scolaire, café des parents, liens intergénérationnels…

© Michel Jamoneau

Toutes les classes de l'école vont visiter la caserne des pompiers de Vannes, dans le cadre du thème de l'année.

ÉCOLE ANITA CONTI

Plus d'anglais à l'école

À l'école Anita Conti, tous les élèves de la petite section au CM2 ont trois heures hebdomadaires d'enseignement en anglais. Depuis 2020, l'école est inscrite dans le dispositif « Anglais plus ». Ainsi, en plus de l'enseignement obligatoire d'une heure et demie par semaine, les professeurs enseignent des disciplines non linguistiques dans la langue de Shakespeare (mathématiques, histoire, géographie, sport…). En classe de maternelle, les séances de motricité se déroulent en anglais, les consignes et les phrases de la vie courante sont également énoncées dans cette langue.

La terre, le feu, l'eau et l'air

Chaque année, toutes les classes de l'école travaillent sur un même thème. « *L'objectif du thème commun est de favoriser le lien entre les classes. Les élèves de CE2, par exemple, viennent lire des histoires en lien avec le thème aux petits. Les parents peuvent également être associés pour partager leurs connaissances avec les enfants* », explique Anaïs Lemennicier, directrice.

© Michel Jamoneau

Cette année, les élèves étudient les quatre éléments de la nature : la terre, le feu, l'eau et l'air. À chaque fois, le thème est prétexte à de nombreux apprentissages en sciences, mythologie, arts plastiques, mais aussi l'occasion de sensibiliser les élèves au développement durable et à la protection de l'environnement.

Inscriptions et portes ouvertes des écoles publiques

Les parents peuvent inscrire leurs enfants dans les écoles publiques Anita Conti et Julie Daubié dès le printemps. L'affectation d'un enfant se fait en fonction de son adresse de résidence (à l'exception des inscriptions en filière bilingue à l'école Julie Daubié). Les inscriptions scolaires concernent les enfants ayant atteint l'âge d'entrer en petite section et les nouveaux arrivants sur la commune. Cette inscription est à réaliser auprès de l'Espace famille, en mairie.
Des portes ouvertes des deux écoles auront lieu en avril 2023. Elles sont l'occasion de visiter les locaux et d'échanger avec le personnel enseignant et les Atsem.

RENSEIGNEMENTS
Espace Famille - 02 97 60 60 75
espace.famille@saint-ave.fr

Label « langues envie »

Toutes les enseignantes de l'école sont formées à l'enseignement de l'anglais. L'école a aussi acquis un fonds documentaire de livres en anglais. Un partenariat avec la section internationale du collège Saint-Exupéry à Vannes permet de prendre en compte le niveau des élèves en fin de CM2 pour assurer la continuité des apprentissages. Ce dispositif « Anglais Plus » et les différentes actions réalisées en faveur de l'apprentissage des langues étrangères ont permis à l'école d'obtenir le Label « langues envie ».

© Michel Jamoneau

ÉCOLE NOTRE-DAME

Contes et légendes

Cendrillon, Blanche-neige et autres contes. Cette année, l'école Notre-Dame a choisi de mettre les contes et légendes à l'honneur. *« Le thème a pour objectif de permettre à chaque élève de découvrir ou redécouvrir les contes et légendes traditionnels »*, indique Hélène Bellec-Champagne, directrice. La journée d'intégration, en septembre, a donné lieu à la venue d'un conteur professionnel. Dans chaque classe, un atelier avec un intervenant extérieur aura lieu. Ce thème sera l'occasion de travailler la lecture, d'étudier la construction des contes avec, à la clé, un projet d'écriture… Enfin, les sorties scolaires, les spectacles de fin d'année et la kermesse de l'école seront placés sous le même signe.

Génération 2024

L'école Notre-Dame est labellisée « Génération 2024 ». Ce label délivré par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse vise à encourager la pratique physique et sportive des jeunes et à permettre aux élèves de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant. Plusieurs actions ont permis à l'école de décrocher ce titre : les partenariats avec les différents clubs de sport (basket, hand, Rugby Club vannetais…) et la participation à la Semaine olympique et paralympique. Tous les ans, l'école choisit une destination et comptabilise les kilomètres parcourus à pied, à vélo, en trottinette, par les élèves, les parents d'élèves et les enseignants. L'an dernier, l'école a ainsi effectué près de 8 600 km, soit la distance entre Saint-Avé et Los Angeles !

Un flash mob sur le thème des contes et légendes a réuni l'ensemble des élèves dans la cour de l'école.

À noter

Le projet de regroupement des deux sites de l'école est lancé. L'objectif est de réunir l'ensemble des classes sur le site historique de l'école, rue du général de Gaulle, afin de favoriser le travail d'équipe, le lien entre les élèves mais aussi faciliter la vie des parents.

La filière bilingue

L'école propose une filière bilingue breton-français dès la petite section.

EN CHIFFRES

1100	3	750	50	50
élèves avéens	établissements scolaires (maternelle et élémentaire)	repas servis chaque jour au restaurant scolaire	agents municipaux au service des élèves avéens sur les temps scolaire et périscolaire, pour les écoles publiques (Atsem, agents d'entretien des écoles, agents du restaurant scolaire, animateurs)	enseignants des écoles primaires

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération accompagne les écoliers

Quel lien existe-t-il entre une séance de natation, une sortie en catamaran et un atelier d'écriture ? Ces sorties et animations font partie des dispositifs que l'agglomération met en place pour les écoliers. La collectivité assure et finance notamment dix séances de natation pour chaque élève de CP, CE1 et CE2 du territoire. Les élèves de CM1 et CM2 peuvent quant à eux s'éveiller aux joies d'une sortie en optimist ou en catamaran à raison de six séances par an. Sur le plan culturel, le programme *Déclic Mômes* rythme l'année et propose une saison jeune public mêlant cinéma, spectacles vivants… Des enseignements artistiques et culturels étoffent cette programmation de rencontres artistiques, d'ateliers d'écriture, de chant, de danse, etc. Enfin, et parce qu'il est bien connu que les jeunes d'aujourd'hui sont les citoyens de demain, une sensibilisation aux enjeux environnementaux leur est proposée à travers des animations en classe sur le thème des déchets et du bus environnement qui vient à leur rencontre.

© Michel Jamoneau

RENCONTRE

Sonia Roussel et Sophie Cadoret,
Atsem en classe de maternelle

Sonia et Sophie sont Atsem, « Agent territorial spécialisé des écoles maternelles » dans les écoles publiques. Elles assistent les enseignantes et accompagnent les enfants tout au long de la journée d'école.

Dans chaque classe de maternelle, de la toute petite section à la grande section, une Atsem est présente aux côtés de l'enseignant pour accueillir les élèves. La Ville de Saint-Avé emploie dix Atsem dans les deux écoles publiques.

« Leur apprendre à grandir »

Professionnelles de petite enfance, les Atsem assistent les enseignants pour l'accueil, l'animation, les soins et la propreté des enfants. Elles accompagnent les petits dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice…).
Pendant la classe, elles aident à la mise en place et accompagnent les enfants dans la réalisation des activités. Aux entrées et sorties de classe, elles aident les enfants à se préparer. *« On leur apprend à mettre leurs chaussures, leur manteau, à ranger leur casier »*. À la cantine, elles déjeunent à table avec les enfants. *« On leur apprend à manger proprement, à tenir leurs couverts, à couper la viande avec un couteau »*, explique Sophie, Atsem à l'école Anita Conti. Elles sont aussi présentes au coucher des enfants l'après-midi et assurent la surveillance de la sieste.

> **C'est un réel plaisir de travailler avec les enfants, de partager leur joie de vivre »**

Un repère pour les tous petits

Les Atsem sont un repère important pour les jeunes élèves. *« Nous sommes là pour aider les enfants à grandir et veiller à leur bien-être. Lorsqu'ils arrivent en début d'année de petite section, ils savent faire très peu de choses. C'est impressionnant d'observer la différence à l'arrivée en grande section »*, souligne Sonia, Atsem à l'école Julie Daubié. *« Aucune journée n'est identique. Quelle que soit l'activité, la sortie à l'extérieur, ce n'est jamais la routine avec les enfants. Nous nous adaptons à leur rythme, »* explique Sophie.

Une mission d'entretien

Les Atsem assurent quotidiennement l'entretien de la classe et des locaux communs, avec leurs collègues agents d'entretien. À chaque période de vacances, elles réalisent un grand nettoyage des écoles.
En qualité de responsables de site, Sonia et Sophie encadrent également les équipes d'Atsem de leur école. Elles assurent, par ailleurs, certaines tâches administratives et la gestion des stocks de matériel d'entretien.

DES COURS D'ÉCOLE RÉGULÉES POUR DES RÉCRÉS APAISÉES

La Ville, en partenariat avec les enseignants et les élèves, aménage des cours régulées dans les écoles publiques. Objectif ? Limiter les conflits et apaiser les relations entre les enfants.

Les cours de l'école Anita Conti et de l'accueil de loisirs L'albatros ont été mutualisées pour améliorer le temps de récréation.

La cour de récréation peut être un territoire de violence et de souffrance pour certains enfants. Comment limiter les conflits et favoriser un climat apaisé dans les cours ? L'une des solutions passe notamment par l'aménagement de l'espace. C'est le principe de la cour de récréation régulée.
L'objectif est de permettre à chaque enfant de trouver sa place dans la cour et de respecter celle de l'autre afin de faire en sorte qu'elle soit un lieu de vie agréable pour tous. Le concept repose sur la création de différents espaces, chacun étant clairement délimité et réservé à un type d'activité. Chaque espace dispose d'aménagements et de règles qui leur sont propres et qui sont partagées par tous. L'objectif est aussi de favoriser une plus grande mixité entre les filles et les garçons, en faisant en sorte que les espaces soient occupés par toutes et tous.

Un projet pédagogique

Le projet de cour régulée n'est pas un simple projet d'aménagement. C'est d'abord et avant tout un projet pédagogique partagé avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. « *En effet, un des objectifs de la cour régulée est de définir des règles communes à l'utilisation des cours aux différents moments de la journée, que ce soit sur le temps de récréation, la pause du midi, la garderie ou encore le mercredi à l'accueil de loisirs* », souligne Julie Magdelaine Le Tailly, adjointe chargée des affaires scolaires.

À Saint-Avé, la réflexion fait suite, notamment, à des remontées de conflits existants entre les élèves. Les différentes parties prenantes (les services scolaire, périscolaire, jeunesse de la Ville, les enseignants, les élèves) ont été associées à la démarche. Dans les deux écoles publiques, les enseignants ont contribué à la définition des différentes zones. Les élèves d'élémentaire ont participé aux choix des équipements.

© Michel Jamoneau

Ce qu'en disent les enfants

Des élèves référents des deux écoles publiques ont participé à des réunions avec les services de la Ville. Ils ont ensuite partagé les propositions avec leurs camarades de classe. Tous les élèves d'élémentaires ont voté pour les équipements qu'ils souhaitaient voir installer dans les différentes zones. Quelques élèves référents de l'école Anita Conti nous disent ce qu'ils pensent de la cour régulée.

Il a plusieurs zones différentes : des zones calmes, dynamiques et pour les ballons. Ça permet d'avoir de la place pour ceux qui veulent être tranquilles
Kaylian

La cour régulée permet de se défouler, ou de faire autre chose que dans une cour normale, et de mieux s'amuser
Lilly

On peut mieux s'occuper dans la cour
Lina

Une cour pour s'amuser, se détendre
Célestine

© Michel Jamoneau

Adapter les activités aux besoins des enfants

Suite à cette concertation, il a été décidé de diviser l'espace des cours en trois types de zones dédiées à différentes pratiques : des zones pour courir, des zones pour jouer au ballon, et d'autres plus calmes, pour lire, discuter ou s'exprimer. *« L'idée est de diversifier les pratiques, ne pas réserver l'espace uniquement aux jeux de ballon et proposer d'autres équipements pour répondre à d'autres envies ou besoins. Il ne faut pas considérer le temps de récréation uniquement comme un temps pour se défouler, mais d'avantage comme un temps pour se ressourcer. Pour certains enfants cela passera par jouer au ballon, pour d'autres ce sera lire, se poser, se détendre, discuter »*, indique Laurent Scourzic, directeur petite enfance, enfance et jeunesse.

Des bancs et des tables

« La mise en place des cours régulées a déjà commencé dans les deux écoles publiques de la commune. L'installation des nouveaux équipements et la réalisation des aménagements vont se faire de façon progressive jusque fin 2024 », explique Elodie Petit, responsable vie scolaire, associative et sportive.
À l'école Anita Conti, l'objectif premier était d'agrandir la cour. La solution a été de mutualiser la cour de l'école avec celle de l'accueil de loisirs L'albatros, situé juste à côté. Les effets positifs de cet agrandissement se font déjà ressentir. Les enfants ont plus d'espace, ils disposent de deux structures de jeux supplémentaires, et les zones dédiées au ballon et aux activités calmes sont mieux définies. À l'école Julie Daubié, le besoin identifié est, en priorité, des zones calmes. Des bancs et des tables ont d'ores et déjà été installés.

© Michel Jamoneau

3 QUESTIONS À

Julie Magdelaine Le Tailly

Maire-adjointe chargée de la politique éducative de la petite enfance à la jeunesse, des affaires scolaires, des activités périscolaires et extrascolaires.

COMMENT LA VILLE ACCOMPAGNE-T-ELLE LES ÉCOLES ET LES ÉCOLIERS AVÉENS ?

Saint-Avé compte deux écoles publiques et une école privée. Cette année, 1100 élèves de la maternelle au CM2 sont scolarisés. Les élèves avéens bénéficient d'une cantine dans laquelle les repas sont préparés sur place. L'équipe du restaurant scolaire travaille au développement des produits bio et locaux. Les élèves des écoles publiques disposent également d'un service de garderie, le matin et le soir, avec des animateurs qualifiés. La Ville met aussi à disposition de toutes les écoles ses équipements sportifs et culturels.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE LA VILLE ?

Saint-Avé est dotée depuis plusieurs années d'un Plan éducatif local. Il structure les actions qui concernent les enfants et les adolescents et vise à répondre collectivement et de façon adaptée aux besoins éducatifs et sociaux des familles. Le Plan éducatif local 2021-2022 se décline autour de quatre priorités : favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers l'éducation ; l'éducation à la citoyenneté ; faciliter l'accès des différents services aux familles ; permettre une meilleure synergie des acteurs éducatifs.

QUEL EST LE PROJET MAJEUR POUR L'ANNÉE À VENIR ?

Le projet de cour régulée. Il réunit les différents acteurs éducatifs : le personnel enseignant, les animateurs des temps périscolaire et extrascolaire et les responsables des services enfance jeunesse et vie scolaire, et bien sûr, les enfants. L'objectif est de favoriser le bien vivre ensemble, diminuer les conflits, faire en sorte que chaque enfant trouve sa place et respecte la place de l'autre, et de favoriser l'égalité à travers des pratiques mixtes et non genrées.

UNE BOÎTE À JEUX DE SOCIÉTÉ

Le Conseil municipal des enfants a mis en place une armoire à jeux dans le hall du Dôme. Le projet s'inspire du troc : un jeu apporté, un jeu pris !

Les élus du CME ont été ravis de constater l'engouement autour du projet « C.M.Jeux ».

Charles, Mathias, Anatole, Jules et Gabin sont de jeunes édiles du Conseil municipal des enfants. Ensemble, ils ont imaginé un projet de troc de jeux, qu'ils ont appelé « Le C.M.Jeux ». Une armoire à jeux, installée dans le hall du Dôme, permet à chacun de venir déposer un jeu de société et/ou en emprunter un.

86 jeux récoltés !

Pour avoir un petit stock de départ et concrétiser ce projet, les jeunes élus ont organisé une grande collecte auprès des habitants en octobre dernier. Une opération couronnée de succès ! 86 jeux de tous horizons, pour les enfants âgés de 3 à 15 ans, ont été récoltés. Les jeux sont d'ores et déjà disponibles. Pour continuer de faire vivre le projet, les enfants appellent les habitants à vider leurs armoires, à déposer régulièrement les jeux dont ils n'ont plus besoin et à se servir pour en découvrir de nouveaux !

© Adobestock

BESOIN DE BABY-SITTING ?

De jeunes baby-sitters, entre 15 et 17 ans, ont suivi, auprès de la Ville de Saint-Avé, une formation de quatre jours autour du rythme de l'enfant et du bébé. Ils ont été sensibilisés à la prise en charge des petits et à l'animation. Ils disposent du PSC1. Leurs noms et coordonnées sont disponibles auprès des services municipaux suivants : Espace famille en mairie, accueils de loisirs L'albatros et Maison des jeunes, Maison de l'enfance.

LE SOMMEIL DES ENFANTS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS À L'ALBATROS

© Adobestock

PRATIQUE
Écoutez le podcast en flashant le QR Code.

Le centre de loisirs L'albatros a lancé un podcast à destination des familles. L'équipe pédagogique souhaite partager des conseils et répondre aux demandes et besoins des parents. Le premier épisode aborde le sujet du sommeil.

Ce sont les nombreuses interrogations parentales sur les temps de sieste et les difficultés d'endormissement des enfants qui ont amené les animateurs à se former auprès d'Agnés Merer, coach et sophrologue spécialisée dans le sommeil. La formation de deux jours a permis dans un premier temps à Agnès Merer de transmettre des conseils à l'équipe d'animateurs qui a pu les appliquer dans un second temps, lors des vacances scolaires. Les animateurs ont voulu partager les apports de cette formation et ont eu l'idée de réaliser un podcast riche en informations sur le sommeil des enfants. Ce podcast permet aux familles de pouvoir bénéficier de l'avis d'une professionnelle. L'albatros aimerait proposer un podcast tous les ans sur des sujets différents.

Les conteneurs à couvercle jaune accueilleront bientôt l'ensemble des emballages et papiers.

À VOS DÉCHETS, PRÊTS, TRIEZ !

Tous les emballages et papiers pourront être triés à partir du 1er janvier 2023. Une bonne nouvelle pour l'environnement, à condition que chacun adopte cette nouvelle habitude de tri.

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération détient la compétence de collecte des déchets. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri, avec les emballages en métal, en carton ainsi que le papier. Faute de pouvoir les recycler, les autres emballages en plastique souple devaient être jetés avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester de nouvelles méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver de nouveaux débouchés pour le plastique recyclé, font partie des solutions pour permettre, à partir du 1er janvier 2023 de les recycler et leur offrir une seconde vie. Alors n'hésitons plus ! Adoptons tous cette nouvelle habitude de tri.

QUELS DÉCHETS DANS QUELLES POUBELLES ?

Dans le bac à couvercle jaune

Emballages en métal, en carton, briques alimentaires, tous les papiers et tous les emballages en plastique sans exception !

Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, sacs plastiques, pots de cosmétique...

Dans le conteneur à verre

Tous types d'emballages en verre.

PRATIQUE

Retrouvez le calendrier de collecte des déchets à la fin du magazine.

PETITES ASTUCES À PARTIR DU 1er JANVIER 2023

1 **C'EST UN EMBALLAGE ?** DÉPOSEZ-LE DANS LE BAC DE TRI !

2 INUTILE DE LES LAVER, IL SUFFIT DE LES VIDER.

3 N'IMBRIQUEZ PAS VOS EMBALLAGES.

4 DÉPOSEZ-LES EN VRAC DANS LE BAC OU LE CONTENEUR (PAS DANS UN SAC).

© Menguy architectes

Située rue du 5 août 1944, la future maison médicale se situera à droite de l'ancienne école Jules Ferry.

UNE MAISON MÉDICALE EN CENTRE-VILLE

Une maison médicale verra le jour fin 2023. Elle accueillera plusieurs professionnels de santé.

Six à sept professionnels attendus

La maison située rue du 5 août 1944 sera démolie pour laisser place à une maison médicale. Les porteurs de ce projet, Pierre-Emmanuel Rotty, dentiste, et Pierre-Olivier Blanc, audioprothésiste, ont acquis le terrain. *« Nous souhaitons créer une dynamique de santé en centre-ville, pour être au plus proche des patients »*, précise le docteur Rotty, qui installera son cabinet de chirurgie dentaire dans le nouveau bâtiment. Un ou deux confrères devraient le rejoindre. Pierre-Olivier Blanc y déplacera son centre auditif.

La maison accueillera six à sept praticiens d'activités médicales et paramédicales. *« Nous espérons l'installation de médecins généralistes, pour prévenir la pénurie qui se profile dans les années à venir »* poursuit Pierre-Emmanuel Rotty.

Une construction vertueuse

Ils ont confié la réalisation du bâtiment au cabinet d'architectes Menguy. D'une surface de 530 m², le bâtiment de deux et trois étages répond aux exigences du développement durable, autant dans le choix des matériaux que dans la recherche de la performance thermique. Il sera entièrement réalisé en ossature bois, avec des matériaux biosourcés, issus de matière organique renouvelable. Un parking de 14 places jouxtera la maison.

La durée des travaux est estimée à 18 mois et l'ouverture prévue fin 2023.

> Nous souhaitons créer une dynamique de santé au centre-ville, pour être au plus proche des patients »

QUI APPELER LE SOIR ET LE WEEK-END POUR UN SOUCI DE SANTÉ ?

SOS Médecins (Vannes) : consultations 7j/7, de 8h30 à 23h30. Sans rendez-vous pour les motifs de traumatologie (plaie, traumatisme). Sur rendez-vous pour les autres motifs.
Clinique Océane, 11 Rue Docteur Joseph Audic, 56000 Vannes
Tél. : 02 97 59 56 55 ou 3624 (numéro national)

Le SAMU : interventions 7j/7 et 24h/24 pour les urgences en dehors de l'hôpital.
Tél. : 15 ou 02 97 01 44 15

La maison médicale de garde : permanence de médecins généralistes. En semaine : de 20 h à minuit. Le samedi : de 14 h à minuit. Dimanche et jours fériés : de 9 h à 23 h.
Face au Centre hospitalier de Bretagne Sud – Hôpital Chubert
Tél. : 02 97 68 42 42

UN CABINET SPORT ET SANTÉ À BEAU SOLEIL

Situé rue de la voie lactée à Beau Soleil, « Saint-Avé Sport & Santé » est un futur cabinet qui regroupera plusieurs professionnels de santé, majoritairement en lien avec le sport : trois kinésithérapeutes (Christophe Le Brun, Arnaud Bellier, Amaël Audoin), un ostéopathe (Christophe Le Brun), une diététicienne - nutritionniste (Marie Faramus) et une préparatrice mentale (Anne-Julie Briend-Pele). Un ou deux professionnels devraient les rejoindre pour l'ouverture prévue au 2ème trimestre 2023.

© Adobestock

DEUX NOUVEAUX ORTHODONTISTES

Bienvenue à Basile Rouault et Marine Riallin, orthodontistes tout récemment installés dans le cabinet d'orthodontie du Loc.

4 Rue François Tanguy Prigent - 02 57 96 00 60

DAMIEN ET HÉLÈNE BIZET ACCOMPAGNENT EN BIEN-ÊTRE ET NUTRITION

Hélène Bizet, infirmière, et Damien Bizet, préparateur mental pour sportifs, tous deux diplômés en coaching bien-être et nutrition, proposent, avec leur entreprise Happy coaching 56, un suivi alimentaire pour différents objectifs : perte de poids, rééquilibrage alimentaire, nutrition du sportif… Les formules sont accessibles en solo ou en famille.

07 82 50 74 20 - contact@happycoaching56.fr
www.happycoaching56.fr

Ils s'installent

Petits Terriens, des céramiques tendres et poétiques

Camille Espinasse, céramiste, façonne de ses mains, à partir de la terre, des créations durables : cadeaux de naissance, objets déco, vaisselle, accessoires… Elle propose également des ateliers pour partir à la découverte d'un monde fragile et délicat, à destination des petits et grands terriens, en solo, duo ou famille.

06 38 81 37 76 – camille@petitsterriens.fr
www.petitsterriens.fr
Facebook et Instagram : @petits_terriens

Justine Ory, nouvelle conseillère en immobilier

Mandataire en immobilier chez IAD France, Justine Ory est conseillère en immobilier. Elle accompagne les propriétaires pour la vente et la location de biens, et les particuliers qui souhaitent acquérir un bien.

06 48 06 12 30 – justine.ory@iadfrance.fr

DJ Patjo anime vos soirées

Patrick Teyant, DJ, propose l'animation musicale lors d'anniversaires, baptêmes, mariages, retraites, mais aussi à l'occasion de repas d'entreprises, ou au service de divers évènements.

07 85 46 28 08 - patrick.teyant@orange.fr

LA RÉSIDENCE HÔTELIÈRE CAP WEST OUVRE SES PORTES À BEAU SOLEIL

La résidence de tourisme Cap West propose une gamme d'appartements meublés et des services hôteliers pour des séjours de courte à moyenne durée. Les offres s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers : intérim, période d'essai, formation, logement d'équipes en déplacement, sinistre, déménagement, rénovation d'habitation principale… C'est une alternative à l'hôtellerie et à l'immobilier, sans frais d'agence et sans frais de dossier.

À Beau Soleil, la nouvelle résidence propose 107 appartements du Studio de 21m² au T3 de 65m² et de nombreux services : réception, parking voiture et vélos, laverie, salle de sport, internet, télévision… Les charges d'eau, électricité et chauffage sont comprises dans la prestation.

CONTACT

25 rue de la Voie Lactée
02 21 34 30 30
www.capwestresidence.fr

DEUX ARTISANS AVÉENS PRIMÉS POUR LA QUALITÉ DE LEUR TRAVAIL

Régis Poirier, boulanger à Hyper U, est lauréat du trophée de l'Excellence Artisanale de 2022 dans la catégorie « Artisans acteurs de la formation » pour avoir formé en apprentissage le Meilleur apprenti de France départemental en 2019. Sébastien Priolet, dépanneur-réparateur au Petit Rulliac, a été mis à l'honneur dans la catégorie « *Artisans engagés pour l'environnement* » pour avoir obtenu le label Répar'acteur, qui récompense les actions de réduction des déchets et du gaspillage, l'économie circulaire et de proximité, et le savoir-faire des artisans de la réparation. Ces trophées leur ont été décernés par la Chambre des métiers et de l'artisanat. Bravo à eux !

De gauche à droite : Mireille Seiller, Josy Etienne et Jean-Luc Guillevic du Secours populaire et Marie-Odile Barbier et Jean-Pierre Mahé de l'association Saint-Avé Solidarité.

UNE MAISON RÉNOVÉE POUR CINQ ASSOCIATIONS

Située au centre-ville, 6 rue du Calvaire, cette maison est mise gratuitement à disposition de cinq associations par la Ville. De nombreuses rénovations (peinture, électricité, plomberie, chauffage) et la modification des locaux ont été réalisés. Ils permettent aux associations de bénéficier d'un bel espace.
L'association Saint-Avé Solidarité propose un accompagnement à l'apprentissage du français pour les enfants et les adolescents des familles ukrainiennes. Le Secours populaire entrepose les dons dans le garage. L'association Hengoun Senteve y donne des cours d'accordéon diatonique. Cyclo Saint-Avé s'y réunit régulièrement. Quant à Familles rurales, elle y a installé son point d'information et d'accueil des familles, le mercredi matin. L'association propose aussi des ateliers informatiques, un point médiation numérique, des ateliers cuisine et des rencontres diverses.

EMMA DÉCOUVRE L'ARCHÉOLOGIE

Emma Le Floch est étudiante en deuxième année de licence d'histoire. Passionnée, elle a souhaité découvrir l'archéologie et a saisi l'occasion de le faire sur le site du futur pôle sportif.

C'est durant un stage au musée du Débarquement d'Utah Beach, en Normandie, qu'Emma découvre son premier site de fouille archéologique. Puis, la jeune avéenne repère la fouille archéologique en rapport avec la construction du futur pôle sportif, demande un stage supplémentaire à son université et rejoint l'équipe d'archéologues en juillet.

Emma Le Floch est étudiante en deuxième année de licence d'histoire.

Un travail de recherche passionnant

La jeune étudiante passionnée par le 20ème siècle et les guerres mondiales, est enthousiaste à l'idée d'en apprendre davantage sur l'histoire et ses différentes phases. *« Je ne connaissais rien à la période de bronze, j'avais tout à apprendre »* introduit Emma. Accompagnée par Stéphane Blanchet, archéologue responsable des fouilles pour l'Institut national de recherches archéologiques (Inrap) elle a tout de suite été intégrée. *« L'équipe était très accueillante et chaleureuse. Stéphane m'a accordé beaucoup de temps pour m'expliquer le travail, me montrer les plans et les trouvailles déjà effectuées avant mon arrivée »* poursuit la jeune étudiante.
Ce stage lui permet de découvrir le site et son ancien village, les fondations des maisons, les fosses de chasses et les greniers. On lui confie la fouille d'un ancien foyer. Cette expérience a permis à Emma d'en apprendre davantage sur le métier d'archéologue. *« Je ne savais pas si ça allait me plaire, mais j'ai beaucoup apprécié le travail de recherche et d'enquête. La sensation d'être la première à découvrir quelque chose et ainsi faire avancer l'histoire est géniale »* précise la jeune étudiante. Le métier demande beaucoup de patience. *« J'avais une vision d'un métier qui bouge, mais les techniciens peuvent passer trois, quatre heures accroupis au même endroit ! »*.
Une expérience enrichissante qui encourage la jeune avéenne à poursuivre ses études en lien avec l'archéologie.

© Stéphane Blanchet - Inrap

Emma Le Floch a effectué un stage de deux semaines sur le site du futur pôle sportif aux côtés de l'équipe de l'Institut national de recherches archéologiques (Inrap).

SAINT-AVÉ, SOLIDAIRE ET DURABLE

2023 : Écrivons ensemble le futur de Saint-Avé

L'année 2022 qui s'achève aura été celle du lancement de projets structurants qui contribueront à améliorer la qualité de vie des avéennes et avéens.
Les travaux du pôle sportif de Kérozer ont démarré début novembre. Notre objectif est de permettre à nos clubs de bénéficier d'une mise à niveau des équipements sportifs et de permettre, au plus grand nombre, la pratique du sport tout en veillant à relier ces équipements au centre-ville par des liaisons douces et sécurisées.
La surface libérée en hyper centre nous offre l'opportunité de repenser notre cœur de ville. Notre volonté est de renforcer le dynamisme de Saint-Avé, en permettant l'implantation de nouveaux commerces, de logements mais aussi de professionnels de santé ou de services.
Le travail des élus est de gérer la ville au quotidien bien sûr mais aussi de dessiner notre avenir commun pour les 30 prochaines années.
La réflexion que nous menons, depuis le printemps, sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU), s'inscrit dans cette logique d'anticipation du développement de Saint-Avé, pour éviter des réalisations anarchiques, disgracieuses, de perdre la douceur de vivre de notre territoire et surtout notre identité. Nous avions la chance d'avoir un PLU exigeant en termes d'économie de foncier et de cohérence territoriale. La récente loi « Climat et Résilience » ne vient que confirmer les orientations prises par notre équipe depuis des années. Cette loi, avec son objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), en 2050, renforce la protection des espaces naturels et agricoles et vise à limiter, progressivement, l'étalement urbain.
Nous saluons cette dynamique qui nous engage, cette fois-ci au sens de la loi, vers de nouveaux défis.
Trois projets, le pôle sportif, le cœur de ville, le PLU, mais une même méthode volontariste : celle d'écrire ensemble, pour les avéennes et avéens, le futur de Saint-Avé.

Majorité municipale
conduite par Anne Gallo

L'AVENIR AVEC NOUS

Bonne année 2023 Un autre projet est possible Bloavezh Mat

NNous sommes pour garantir une meilleure sécurité de la population, soit :
• installer des caméras de vidéo-surveillance aux points stratégiques
• augmenter le nombre de policiers municipaux
• les équiper au minimum d'une arme à impulsion électrique.
St Avé dispose de 2 policiers soit 1 pour 6 000 habitants. Vannes compte 21 policiers et 8 ASVP soit 1 pour 1 800 habitants. Or nous avons de plus en plus les mêmes problèmes de société et des quartiers mitoyens.
Un beau terrain synthétique avec des noyaux d'olives pour un coût de 400 000 euros est en service depuis 2020 sur la commune de Baud (adapté à la météo et au jeu au niveau régional, coût d'entretien annuel 4 000 euros) c'est le type d'équipement que l'on devrait avoir sur la commune au centre-ville à côté de l'école Anita Conti et du centre aéré l'Albatros.
Ils n'ont pas la chance d'avoir un maire qui cumule 4 indemnités pour plusieurs milliers d'euros qui fait beaucoup de discours et nous donne des leçons. Maire + Vice-président Régional + bureau du PNR + délégation au nautisme à l'Agglomération.
Afin de palier à son absence locale nous payons avec nos impôts locaux un chef de cabinet (poste facultatif à la discrétion du maire) qui coûte à la collectivité 50 000 euros à l'année soit 300 000 euros pour un mandat de 6 années…
Davantage de service public ? Hélas, dans notre petite ville, tous les budgets sont consacrés au pharaonique pôle sportif. Les familles peinent à trouver de la place au centre de loisirs ? Tant pis ! Pas de place en crèche ? Débrouillez-vous pour trouver un mode de garde !
Des pistes cyclables sécurisées ? Non, mieux vaut passer la ville à 30 km/h avec 4 panneaux et 2 coups de peinture qui s'effacent et le tour est joué. Vu le non-respect de ces vitesses et les accidents de plus en plus nombreux à déplorer, cette méthode n'est pas suffisante.
On nous dit qu'il n'y a pas d'argent et qu'il faut faire des économies …

Mikael LE BOHEC
06 98 94 40 40

ENVIE D'UN NÔTRE MONDE

NON, NON ET NON.

Quand l'obéissance et le conformisme deviennent plus confortables que la libre pensée et l'épanouissement, alors le système broie l'individualité. La société perd ses valeurs, son sens. Le modèle dégagé aujourd'hui par l'oligarchie politico-économique est un monde de fourmis toutes identiques, uniformes et obéissantes. Sauf qu'à la différence d'une vraie fourmilière, la société ne cherche plus le bien commun. Pire : le monde politico-économique définit comme « bien » ce qui augmente son pouvoir et sa richesse matérielle.
Et c'est cette idéologie que soutient la majorité municipale depuis 30 ans.
Cette majorité qui a érigé l'obéissance servile aux lois comme instrument de valorisation. « Fais ce que je dis ». « Obéis ! Sinon tu seras exclu ! » « Ne me critique pas ! Sinon je réinterprète tes propos pour te discréditer dans les PV du Conseil. Je te calomnie et j'utilise les médias pour manipuler l'opinion publique et te salir aux yeux de la société… et de futurs électeurs qui pourraient voter pour toi et te donner le pouvoir que moi, majorité, je veux exercer seule ». D'ailleurs « Participe à mes réunions… mais ne propose rien qui sorte du rang ».
Du conformisme. Même dans la culture.
Du non-sens. Des politiques d'urbanisme détruisant les bassins versants si nécessaires aux réserves d'eau, favorisant la densification, et donc la circulation des virus et les bulles de chaleur.
De l'inconscience. Jusqu'à valider que nous devenions des rats de laboratoire, réinformés géniquement, comme des légumes OGM, pour produire des protéines NON humaines, au lieu d'investir dans les hôpitaux, rouvrir des lits et redonner leur dignité à TOUS les soignants.
Moi, je dis NON à cette majorité illégitime, élue par seulement 23% des inscrits, adepte de la Cancel Culture, qui balaie la richesse des fouilles archéologiques, au lieu de la valoriser. Quel choix ! Nouveau complexe sportif contre histoire de notre territoire.
Car réfléchissons… de quoi avons-nous vraiment besoin ?

Yolaine Thefaine
06 84 89 01 58

Spectacles, animations, concerts… Nous vous proposons une sélection des évènements à venir dans votre ville. Rendez-vous également sur saint-ave.bzh pour retrouver l'ensemble des manifestations.

CONCERTS & SPECTACLES

Du 26 janvier au 15 février 2023

PROM'NONS NOUS - Festival jeune public

Découvrez les spectacles du festival Prom'nons nous qui auront lieu au Dôme.
Tarif unique : 5 € par spectacle. Réservation fortement conseillée.

Jeudi 26 janvier – 19h
Samedi 28 janvier – 11h

GOURMANDISE OU IL FAUT BEAUCOUP AIMER LA VIE

Théâtre d'images et de marionnettes. Mange est une petite fille dévorée par la curiosité. Pour satisfaire cet appétit, elle avale tout sur son passage. Dans ce spectacle immersif, les spectateurs seront directement installés dans un « estomac fantasmagorique ».
Dès 5 ans

Mercredi 1er février - 9h30 et 11h

MERVEILLE(S)
Cie un château en Espagne

Spectacle vagabond. Nuit veille sur notre sommeil et nos rêves. Elle a la douceur des nuits blanches et tout un tas de petites merveilles en tous genres.
Dès 1 an

Samedi 4 février – 10h30

MOTS PREMIERS
AK entrepôt

Danse et théâtre. Au plateau, deux garçons. L'un danse, l'autre parle. À l'image du tout-petit, les deux interprètes créent une langue poétique bien à eux.
Dès 3 ans

Mercredi 8 février – 10h30

PAPANG

Marionnettes. Mona, sent qu'il lui manque des bouts d'elle-même. Elle part à la recherche de sa part manquante lors d'un voyage initiatique sur l'Ile de La Réunion.
Dès 7 ans

© Kristof Guez

Samedi 21 janvier – 20h30 - Le Dôme

SAN SALVADOR
La grande folie

Polyphonies occitanes. Un concert radical, chanté à six voix, deux toms, douze mains et un tambourin. Une alchimie subtile d'harmonies vocales hypnotiques, sauvagement balayées par une rythmique implacable.
Tout public - Tarif : 12 € / 8 € / Gratuit moins de 12 ans

+ ATELIER D'INITIATION AUX POLYPHONIES POPULAIRES
Samedi 21 janvier de 14h à 17h et dimanche 22 janvier de 10h à 13h
Sur réservation. Tarif concert + atelier chant : 20 € / 18 €

Samedi 14 janvier - 20h30 - Le Dôme

PLUS LOIN QUE LOIN

Théâtre. Sur cette île perdue, un riche industriel souhaite installer une conserverie. Les insulaires se divisent et le volcan aussi veut s'exprimer : c'est l'éruption. La population est évacuée en Angleterre. Une confrontation de deux mondes qui conduira les uns à révéler un terrible secret et les autres à reconnaître un mensonge d'État. De la troupe « C'est à dire », invitée par la « Troupe du Manoir ». Pièce de Zinne Harris.
Infos et résas : troupedumanoir@gmail.com 0635907627

Vendredi 20 janvier - 20h – Médiathèque Germaine Tillion

NUIT DE LA LECTURE

Embarquez pour un voyage au pays des histoires qui font peur… Régis Péjus, Cie du Noos et Chantal, bénévole à la médiathèque, se relayeront pour faire frissonner petits et grands ! Lampes torches vivement conseillées…
À partir de 8 ans – Gratuit sur inscription à la médiathèque

Mardi 28 février – 20h – Le Dôme

TOMBER EN AMOUR
AK entrepôt

Théâtre. Un adolescent et sa grand-mère traversent une tempête : ils tombent en amour. Le public est invité à échanger avec les artistes à l'issue de la représentation.
Dès 13 ans - Tarif : 10 € / 6 €

Vendredi 10 mars – 19h – Le Dôme

LES PETITES GÉOMÉTRIES
Cie Juscomama

Théâtre d'images. Face à face, deux drôles de silhouettes s'observent, la tête emboîtée dans des cubes noirs. Un voyage surréaliste, poétique et sans parole à voir en famille.
Dès 3 ans – Tarif unique : 5 €

RENCONTRES

Jeudi 12 janvier – 18h30 – Maison des jeunes

SÉJOURS JEUNESSE 2023

Réunion d'information et d'inscription à destination des parents et de leurs enfants pour les séjours organisés par la Maison des jeunes en 2023.

Samedi 18 mars – 20h30 – Le Dôme

CLAMEURS
Hamon Martin Quintet + Rosemary Standley

Groupe emblématique de la musique bretonne à danser, le Hamon Martin Quintet porte haut le chant du peuple. Rosemary Standley est invitée avec son timbre folk typiquement anglo-américain.

Tout public - Tarif : 12 € / 8 € / gratuit moins de 12 ans

© Jérôme Sevrette

© Christophe Raynaud de Lage

Jeudi 30 mars – 20h – Le Dôme

CAMILLE CHAMOUX
Le temps de vivre

Humour. Si Epicure, Proust et Léo Ferré n'ont pas suffi à vous convaincre de trouver le plaisir dans le moment présent, si votre vie ressemble à un décompte Waze et votre pire angoisse est qu'il soit déjà trop tard, venez vous essayer à une tentative de dédramatisation. Un seul en scène pour défier le temps.

Dès 13 ans - Tarif : 16 € / 12 €

Du 31 mars au 2 avril – Le Dôme

LE PRINTEMPS DU MANOIR

Trois jours, trois pièces. Le mini festival de théâtre de la Troupe du Manoir dévoilera sa programmation fin janvier 2023.

Infos : troupedumanoir@gmail.com 0635907627

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS AU DOS DE CETTE PAGE

© Marie Colin

Anne Gallo, Maire de Saint-Avé,
le Conseil Municipal
et le Conseil d'administration
du Centre Communal d'Action Sociale

vous présentent leurs
MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2023

Ils auront plaisir à vous accueillir
pour fêter ensemble la nouvelle année, en musique,
le dimanche 8 janvier 2023,
à partir de 10h30,
sur le marché, place de l'Hôtel de Ville.

Objectif zéro gaspillage
avec l'agglomération

CALENDRIER DE COLLECTE 2023

SAINT-AVÉ

JANVIER

	L	M	M	J	V	S	D
52							1
1	2	3	4	5	6	7	8
2	9	10	11	12	13	14	15
3	16	17	18	19	20	21	22
4	23	24	25	26	27	28	29
5	30	31					

FÉVRIER

	L	M	M	J	V	S	D
5			1	2	3	4	5
6	6	7	8	9	10	11	12
7	13	14	15	16	17	18	19
8	20	21	22	23	24	25	26
9	27	28					

MARS

	L	M	M	J	V	S	D
9			1	2	3	4	5
10	6	7	8	9	10	11	12
11	13	14	15	16	17	18	19
12	20	21	22	23	24	25	26
13	27	28	29	30	31		

AVRIL

	L	M	M	J	V	S	D
13						1	2
14	3	4	5	6	7	8	9
15	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	23
17	24	25	26	27	28	29	30

MAI

	L	M	M	J	V	S	D
18	1	2	3	4	5	6	7
19	8	9	10	11	12	13	14
20	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	28
22	29	30	31				

JUIN

	L	M	M	J	V	S	D
22				1	2	3	4
23	5	6	7	8	9	10	11
24	12	13	14	15	16	17	18
25	19	20	21	22	23	24	25
26	26	27	28	29	30		

JUILLET

	L	M	M	J	V	S	D
26						1	2
27	3	4	5	6	7	8	9
28	10	11	12	13	14	15	16
29	17	18	19	20	21	22	23
30	24	25	26	27	28	29	30
31	31						

AOÛT

	L	M	M	J	V	S	D
31		1	2	3	4	5	6
32	7	8	9	10	11	12	13
33	14	15	16	17	18	19	20
34	21	22	23	24	25	26	27
35	28	29	30	31			

SEPTEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
35					1	2	3
36	4	5	6	7	8	9	10
37	11	12	13	14	15	16	17
38	18	19	20	21	22	23	24
39	25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

	L	M	M	J	V	S	D
39							1
40	2	3	4	5	6	7	8
41	9	10	11	12	13	14	15
42	16	17	18	19	20	21	22
43	23	24	25	26	27	28	29
44	30	31					

NOVEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
44			1	2	3	4	5
45	6	7	8	9	10	11	12
46	13	14	15	16	17	18	19
47	20	21	22	23	24	25	26
48	27	28	29	30			

DÉCEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
48					1	2	3
49	4	5	6	7	8	9	10
50	11	12	13	14	15	16	17
51	18	19	20	21	22	23	24
52	25	26	27	28	29	30	31

LES BONS GESTES POUR LA COLLECTE

NOUVEAU ! TOUS LES EMBALLAGES DANS LE BAC JAUNE

DANS LE BAC VERT
les déchets ménagers en sacs fermés

DANS LE BAC JAUNE
les emballages et papiers en vrac, sans sac

DÉPOSEZ VOS BACS LA VEILLE À PARTIR DE 19H SUR LES POINTS VERTS,
poignées côté route

RÉCUPÉREZ VOS BACS
après la collecte

ORDURES MÉNAGÈRES

Votre bac est collecté chaque semaine le **Mercredi**

EMBALLAGES ET PAPIERS

Suivant votre rue*, votre bac est collecté tous les 15 jours le

Mardi semaine impaire ou **Mardi** semaine paire

** Infos : golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh*

ATTENTION SEMAINE À JOUR FÉRIÉ
LE JOUR DE COLLECTE EST DÉCALÉ AU LENDEMAIN

UN DOUTE, UNE QUESTION ? 02 97 68 33 81 - dechets@gmvagglo.bzh - golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · ADEME · CITEO · SYSEM · GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION